



ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
2740, avenue Saint-David, Québec (Québec) G1E 4K7 Tél. : 666-4500
ecolesamueldeschamplain.ca

Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries

Québec 

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
TENUE LE MERCREDI 11 JUIN 2025 À 18 H 30
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME DOMINIQUE FISET**

Sont présents :

Bilodeau, Annie, représentante des enseignants
Boivin, Karen, représentante des parents
Bouchard, Véronique, représentante des parents
Déry, Henri-Daniel, représentant des élèves
Deshaies, Martine, représentante des professionnels
Fiset, Dominique, représentante des parents
Gagné, Mélanie, représentante des enseignants
Gauthier, Nadine, directrice
Gervais, Rafaël, représentant des enseignants
Girard-Lortie, Vincent, représentant des élèves
Gravel, Marie-Claude, représentante des enseignants
Harrisson, Marie-Claude, représentante des parents (*substitut*)
Lauriault, David, représentant des parents
Massaro, Adeline, représentante des enseignants
Roy, Keven, représentant de la communauté
Saadouli, Hammadi, représentant des parents
Tardif, Anne, représentante des enseignants
Trudel, Sylvain, représentant des parents
Whittom, Geneviève, représentante des parents

Sont absents :

Faguy, Benoît, représentant des parents
Martel, Julie, représentante du personnel de soutien
Roy, Rosalie, représentante des élèves

Assistent également à la rencontre :

Duchesne, Fanny, directrice adjointe
Gagnon, Catherine, gestionnaire administrative d'établissement
Jobin, Isabelle, directrice adjointe
Tremblay, Jean-Normand, directeur adjoint

Madame Geneviève Tremblay agit à titre de secrétaire de la rencontre.

1. Mot de bienvenue

Madame Fiset, présidente, souhaite la bienvenue aux membres. La rencontre débute à 18h35.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 juin 2025

Madame Fiset fait la lecture de l'ordre du jour et valide si les membres ont des points à ajouter.

Le point 9 « *Approbation du calendrier scolaire 2025-2026* » sera traité en point d'information (et non décision) au point « *Informations de la direction* ». L'ordre des points est donc décalé.

Deux points sont ajoutés :

- 15.1 Résumé comédie musicale
- 15.2 Absences / cellulaire pour 2025-2026

CE-24/25-37 IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Trudel

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 11 juin 2025 soit adopté.

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 juin 2025
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2025
4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2025
5. Questions du public
6. Rapport des comités :
 - 6.1 Comité de parents
 - 6.2 Comité étudiant
7. Représentant de la communauté pour l'année 2025-2026
8. Approbation des règles de vie 2025-2026
9. Approbation des services éducatifs complémentaires pour 2025-2026
10. Approbation des frais chargés aux parents 2025-2026
11. Adoption du rapport annuel 2024-2025
12. Approbation de la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école
13. Correspondance
14. Informations de la direction
 - 14.1 Calendrier scolaire 2025-2026
 - 14.2 Informations diverses
15. Questions diverses
 - 15.1 Résumé comédie musicale
 - 15.2 Absences / cellulaire pour 2025-2026
16. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2025

Ayant pris connaissance du document au préalable, les membres sont invités à faire part de leurs commentaires et modifications.

De petites corrections sont à apporter :

- À la page 5, corriger la coquille : pouvoir (au lieu de « pourvoir »).
- À la page 5, corriger la coquille : occasionne (au lieu de « occasion »).

CE-24/25-38 IL EST PROPOSÉ par madame Anne Tardif

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le procès-verbal modifié de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain tenue le mercredi 20 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au compte rendu de la séance ordinaire du 20 mai 2025

Il n'y a pas de suivi.

5. Questions du public

Il n'y a pas de public.

6. Rapport des comités :

6.1 Comité de parents

Monsieur Faguy, représentant au comité de parents, est absent.

6.2 Comité étudiant

Monsieur Henri-Daniel Déry explique que plusieurs élèves du parlement ne se sont pas présentés aux rencontres ce qui a occasionné un ralentissement dans les travaux. En début d'année, ce sont environ 40 élèves qui ont été élus et, à la fin de l'année, il en restait environ six (6) qui s'impliquaient.

La traditionnelle Foire des passions a dû être annulée en raison du mauvais temps. Il est très complexe de la reporter à un autre moment, car il y a beaucoup de partenaires impliqués et il est difficile de trouver un moment qui convient à tous. D'autres activités ont eu lieu lundi dernier sur l'heure du midi pour compenser l'activité, mais à plus petite échelle. L'activité a été organisée rapidement et a été peu publicisée.

Monsieur Vincent Girard-Lortie mentionne qu'il y a des lacunes au niveau des travaux du parlement et qu'une amélioration est souhaitable. Des démarches sont en cours afin de remplacer le parlement par une association étudiante. Présentement, des élèves sont élus au parlement, mais ils ne s'y intéressent pas vraiment et ne se présentent pas aux rencontres.

Madame Gauthier a rencontré monsieur Girard-Lortie dernièrement. Ils se sont donné des mécanismes de communications efficaces. Madame Gauthier va s'impliquer dans le dossier l'an prochain. Elle a discuté avec le représentant de la façon d'amener les sujets au CÉ ou de proposer des projets aux différentes tables. Une mise au point a été faite par rapport au rôle des élèves et sur quoi ils peuvent se prononcer.

Monsieur Déry a animé le gala des Samuel et il a apprécié l'expérience. Il trouve cependant que les animateurs ont manqué de temps pour se pratiquer (une seule pratique). Pour l'an prochain, il suggère de prévoir une ou deux pratiques de plus. Aussi, il serait préférable que les animateurs aient les noms des gagnants à l'avance, car certains sont plus difficiles à prononcer et ils n'ont pas l'occasion de se pratiquer. Madame Gauthier, en charge du comité du gala cette année, se prend une note pour l'an prochain. Les textes étaient prêts depuis février et les animateurs auraient pu les recevoir d'avance.

Madame Fiset remercie les élèves de leur implication.

7. Représentant de la communauté pour 2025-2026

Monsieur Roy est intéressé à poursuivre son mandat l'an prochain. L'organisme l'Évasion St-Pi fêtera ses 35 ans prochainement et changera de nom. L'organisme devait avoir un kiosque à la Foire des passions. Ils ont été informés de l'annulation, mais pas du report. Madame Gauthier souligne que ce ne sont pas tous les kiosques qui ont été reportés et qu'il y a peut-être eu un oubli. Il est un peu déçu, car ils avaient prévu un beau kiosque pour aborder différents sujets d'actualité qui touchent les jeunes (ex. : utilisation des cellulaires).

8. Approbation des règles de vie 2025-2026

Monsieur Tremblay mentionne que le document a l'air léger, mais que l'intention est d'amener le comportement désiré (pas de négation / ne pas...). Peu importe que ce soit dans une école ou ailleurs, l'enjeu n'est pas le code de vie, mais la constance et l'application qu'on en fait. Il énumère les modifications apportées par rapport à l'année scolaire 2024-2025 :

- Au point 2, la consigne ministérielle en lien avec le vouvoiement et l'utilisation du « monsieur » et « madame » a été ajoutée.
- Au point 5, on a ajouté dans la note que la nourriture n'est pas permise en classe.
- Au point 6, une note à l'effet que l'élève qui ne respecte pas la règle devra réparer son geste selon les modalités convenues avec la direction (travaux communautaires, frais chargés aux parents, etc.) a été ajoutée.
- Un point 7 a été ajouté à la suite de l'annonce de la nouvelle directive ministérielle concernant les cellulaires à l'école qui sont maintenant interdits en tout temps sur les terrains de l'école.
- Une note a été ajoutée à l'effet que les casquettes, cellulaires et vapoteuses seront automatiquement confisqués et que c'est le parent qui devra se déplacer pour récupérer l'objet.

Si un appareil électronique est aperçu, il sera confisqué et le parent devra venir le chercher. Cette nouveauté nécessitera une bonne collaboration des élèves et des parents. Les élèves pourront utiliser leur Chromebook pour faire des travaux scolaires seulement. Les élèves aperçus en train de jouer à un jeu se feront confisquer leur outil pour le reste de la journée. Ce n'est pas une décision école, mais une directive ministérielle. Ce changement d'habitude nécessitera assurément un temps d'adaptation et des ajustements. De la prévention et de la sensibilisation sont à faire. Les élèves pourront utiliser des lignes téléphoniques fixes pour contacter leurs parents au besoin.

Madame Gauthier souligne que, malgré toutes les interventions faites pour sensibiliser les élèves au civisme et au savoir-vivre, il y a encore beaucoup de travail à faire, et ce, même s'il y a eu une amélioration. On doit continuer à plancher là-dessus, car visiblement, ce n'est pas respecté. Par exemple, une demande a été formulée pour ajouter une machine distributrice dans les modulaires, mais elle a été rapidement brisée et 150 bouteilles de Gatorade ont été volées. Aussi, des graffitis à caractère sexuel ou violent ont été faits dans les toilettes. Madame Gauthier va reprendre le dossier de façon plus assidue l'an prochain. On doit trouver l'angle pour sensibiliser les élèves au respect de base. Lors des interventions, les élèves ne sont pas réceptifs et certains tombent rapidement dans l'argumentation et l'opposition.

Des vérifications sont en cours pour installer des caméras un peu plus performantes dans certains endroits stratégiques. Madame Gagnon rapporte que certains changements sont déjà apportés. Des caméras ont été remplacées par des plus performantes qui offrent des images de meilleure qualité. La loi 25 prévoit que seules les personnes concernées par une intervention à faire peuvent visionner les images des caméras.

Après discussion avec l'équipe école, le code vestimentaire est reconduit comme en 24-25.

Madame Duchesne, qui est ici depuis plusieurs années, souligne qu'elle a noté une réelle amélioration dans l'application des règles de vie. Il y aura toujours des interventions à faire et ce ne sera jamais parfait, mais nous allons vers la bonne voie. Des vêtements de rechange sont disponibles au secrétariat pour prêter aux élèves qui ne respectent pas le code vestimentaire (pantalons jogging gris et vestes noires).

Un représentant des parents souligne que le document est très clair et concis.

CE-24/25-39 IL EST PROPOSÉ par madame Karen Boivin

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent l'encadrement disciplinaire proposé pour l'année scolaire 2025-2026. Ces mesures concernent :

- Les règles de vie
- Le code vestimentaire

Elles seront transmises à chaque élève, ainsi qu'à leurs parents, à la rentrée scolaire (prospectus, agenda scolaire).

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. Approbation des services éducatifs complémentaires et particuliers 2025-2026

Madame Gauthier commente le tableau que les membres ont reçu au préalable et elle énumère les changements :

- Psychologie : une demi-journée retirée au niveau du service CSSPS et ajout de 0,5 jour au régulier.
- ER disciplinaire au 1^{er} cycle ajouté.
- Total des périodes ER a été bonifié de deux périodes comparativement à 2024-2025.
- Conseiller d'orientation : bonification de deux jours par semaine, donc deux ressources à temps plein.
- ADPEC : il n'y en a plus. Il y aura deux ADPEC pour toutes les écoles du CSSPS afin de chapeauter des projets à la demande des directions d'établissements. Les dossiers prioritaires seront redistribués à d'autres corps d'emploi (Brigade, friperie, etc.).
- Travailleuse sociale CIUSSS : nouveau projet pilote. Nous avons été approchés par le CIUSSS pour travailler en collaboration avec une travailleuse sociale qui sera présente à l'école à temps plein. La direction la rencontrera la semaine prochaine. L'école du Mont-Ste-Anne l'a vécu l'an dernier et a reconduit la ressource pour l'an prochain. Le service est très apprécié, car il permet de diminuer la liste d'attente du CIUSSS (il y a beaucoup de besoins et les délais d'attente peuvent être longs). Si un élève vit des enjeux, il pourrait être référé au service, selon certains critères. Un formulaire est à compléter pour référer un élève.

CE-24/25-40 IL EST PROPOSÉ par monsieur Hammadi Saadoui

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent les services éducatifs complémentaires et particuliers pour 2025-2026.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. Approbation des frais chargés aux parents 2025-2026

Madame Gagnon, gestionnaire administrative d'établissement, commente et explique le tableau déposé aux membres séance tenante.

Des changements au niveau des cahiers d'exercices utilisés ou de la reprographie peuvent expliquer les variations de coûts par rapport à l'année 2024-2025.

Elle rappelle que les coûts des concentrations avaient été ajustés, il y a deux ans, en fonction de la subvention gouvernementale qui prévoit 300\$ / élève pour les programmes particuliers. Par exemple, si le coût de la concentration est de 450\$, le parent paie 150\$. Madame Gagnon détaille et justifie les augmentations de coûts pour chacune des concentrations.

- Elle mentionne que le coût de la nouvelle concentration Aventures sportives a été estimé en fonction du coût de multisports. Il sera probablement réajusté pour l'année suivante.
- Informatique : augmentation de 20 \$ en raison de l'achat de nouveaux ordinateurs.
- Danse : augmentation de 40 \$ en raison de l'augmentation de la clientèle. Plus de périodes donc nécessite plus de personnel.

- Soccer : augmentation de 60\$ en raison de l'embauche d'un doublon. Les salaires ont augmenté.
- Multisports : augmentation de 50\$ en raison des nombreuses sorties et du matériel acheté.
- Hockey : les coûts augmentent à chaque année, mais on arrive toujours très serré ou légèrement en déficit. Un nouvel entraîneur sera ajouté. Les coûts n'incluent pas les tournois. Les coûts semblent élevés, mais si nous nous comparons à d'autres écoles, nous sommes la plus abordable. Nous avons rapatrié le programme à l'école cette année. Avant, nous avions un contrat d'honoraires avec le Centre d'excellence hockey. Maintenant, nous avons deux entraîneurs présents sur place à temps plein et il y en aura un de plus l'an prochain. La poche de hockey ne sera plus fournie en secondaire 1. Aussi, il y a une augmentation au niveau des frais d'adhésion au RSEQ, de location des glaces et du transport. Puisque les élèves concernés bénéficient de l'encadrement des entraîneurs et du temps de glace, il y a eu une augmentation des frais. Nouveauté : il est maintenant possible de s'inscrire à des pratiques seulement, et ce, à moindre coût.

Les membres sont invités à faire part de leurs questions et commentaires. Si, après analyse, les membres ont des questions, ils peuvent contacter madame Gagnon pour avoir plus de détails.

CE-24/25-41 IL EST PROPOSÉ par madame Véronique Bouchard

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent les montant des frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2025-2026.

Madame Duchesne explique que les enseignants ont été consultés pour mettre à jour les listes de matériel scolaire à se procurer par les parents. Il n'y a pas beaucoup de changements mais le format a été revu au goût du jour.

CE-24/25-42 IL EST PROPOSÉ par madame Véronique Bouchard

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent les listes de matériel requis par niveau pour l'année 2025-2026.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

11. Adoption du rapport annuel du Conseil d'établissement 2024-2025

Le document est distribué aux membres séance tenante. Madame Fiset souligne qu'elle a bénéficié du support de madame Karen Boivin pour produire le rapport. Elle la remercie, ainsi que tous ceux qui ont contribué à la rédaction. Les membres sont invités à faire part de leurs questions et commentaires.

Madame Gagnon résume les travaux et améliorations locatives dans l'école :

- Poursuite de nos travaux de peinture (corridors, local sous l'escalier, salon du personnel, 10 classes et 1 bureau).
- Confection de bancs pour nos élèves près de la bibliothèque et dans les corridors des ailes 1400 et 1500.
- Réaménagement de locaux pour accueillir notre clientèle en croissance (locaux 516B, 542, 544, 546, 611, 1502 et 1552).
- Nouvelle salle de congélation pour la cafétéria.
- Installation de nouveaux coussins muraux aux couleurs de l'école dans notre gymnase pour les joueurs de basketball (d'ici le 30 juin).

CE-24/25-43 IL EST PROPOSÉ par madame Nadine Gauthier, secondée par monsieur Olivier Tremblay

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain adoptent le rapport annuel pour l'année 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école

Madame Gauthier résume la demande déposée.

CE-24/25-44 IL EST PROPOSÉ par monsieur Keven Roy

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la tenue de l'activité suivante :

- Voyage en Espagne (avril 2026)

Depuis la dernière séance, les membres ont été consultés par courriel pour l'approbation de la demande d'activité suivante :

- Coupe des Nations / Volleyball (11 juin 2025)

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

14. Informations de la direction

14.1 Calendrier scolaire 2025-2026

Madame Gauthier mentionne qu'il n'y aura pas d'adoption du calendrier ce soir, car il y a un litige entre la direction et les enseignants. En effet, madame Gauthier a poursuivi son analyse par rapport aux gels de cours et sessions d'examens et elle a rendu sa décision au CPE : une session d'examens en février, du 9 au 13 février (2^e choix des enseignants) et une session en juin selon les mêmes modalités qu'en 2024-2025. Les enseignants ne sont pas d'accord avec la décision, donc nous devons aller en comité bipartite pour trancher. Un retour au CÉ sera fait lorsque la décision sera rendue par le comité bipartite.

14.2 Informations diverses

Madame Gauthier annonce le départ de monsieur Jean-Normand Tremblay. Il a été promu directeur principal d'une école primaire du CSSPS, l'école de l'Escalade. Il remercie tout le monde pour leur accueil et il souligne qu'il conservera de bons souvenirs de Samuel-De Champlain. Il s'agit d'un gros changement pour lui, mais il a hâte de relever le défi.

15. Questions diverses

15.1 Résumé comédie musicale

Monsieur Olivier Tremblay remercie le Conseil, car il a eu le privilège d'y siéger durant cinq ans. Il est très content des contacts qu'il a eus et de son implication dans différents comités. Il a développé un sentiment d'appartenance envers l'école et il remercie les membres du personnel avec qui il a eu l'occasion de collaborer.

D'autre part, il a assisté aux comédies musicales récemment et il a eu une très belle impression. Il trouve dommage de constater que les arts dans les écoles se dissipent. Les jeunes étaient émotifs après le spectacle et c'était beau à voir. Il a apprécié le dynamisme de la responsable. Il trouve dommage de savoir que nous terminons la cohorte et qu'il n'y en aura plus après. Madame Gauthier souligne que l'inscription a été ouverte aux élèves de secondaire 2 et que seulement deux élèves ont répondu à l'appel. Ces deux élèves seront intégrés avec le groupe de secondaire 3. Nous avons tenté de démarrer un programme de théâtre, mais ça ne fonctionne pas, car les élèves ne s'inscrivent pas. Ils ne sont pas intéressés. On offre le cours de comédie musicale et on le publicise, mais les élèves ne s'inscrivent pas. Des groupes seront ouverts l'an prochain, mais ce seront de très petits groupes et ce n'est pas viable au niveau financier.

15.2 Absences / cellulaire pour 2025-2026

Le sujet a déjà été abordé précédemment. Les élèves auront accès à des lignes fixes pour contacter leurs parents au besoin. Si un parent a besoin de parler à son enfant ou de lui faire un message, il pourra contacter le secrétariat de l'école.

Un parent a assisté à un gala pour remettre des prix. Il rapporte qu'il a aimé l'expérience et qu'il a apprécié de voir la fierté des élèves. Il a trouvé que c'était bien organisé malgré quelques petites lacunes. Il trouve positif que les galas ne reconnaissent pas seulement les réussites académiques, mais aussi la persévérance, l'amélioration, l'implication, les programmes particuliers. L'invitation aux galas sera lancée aux membres l'an prochain.

Un autre parent tient à souligner l'apport positif que l'équipe Pré-Dep a eu pour son enfant. L'équipe en place mérite d'être remerciée, car on n'en parle pas souvent. Il a remarqué de nombreux bienfaits chez son enfant (autonomie, diminution de l'anxiété de venir à l'école, etc.). Madame Gauthier s'engage à transmettre ses remerciements à l'équipe.

16. Levée de l'assemblée

Madame Fiset remercie les membres pour leur implication et leur souhaite un bel été.

L'ordre du jour étant épuisé, madame Dominique Fiset propose à 20h38 que la séance soit levée.

La présidente,
Dominique Fiset

La secrétaire,
Geneviève Tremblay